

AUDIENCES

MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA JUSTICE

Le 21 octobre 2016



8° Arr.
PLACE
BEAUVAU

Mercredi 19 octobre à 16h30, SYNERGIE-OFFICIERS était reçu, au même titre que les toutes les organisations syndicales, par le Ministre de l'Intérieur dans le cadre d'une table ronde destinée à évoquer le malaise croissant ressenti par les forces de l'ordre et récemment exprimé par le biais de manifestations spontanées.

Tant du côté des syndicats que de l'administration, le constat était en préambule unanime sur le fait qu'il existe aujourd'hui, si les policiers ne sont pas écoutés dans l'expression de leur mal-être, un risque d'embrasement généralisé potentiellement générateur d'une poussée de violence extrême encore jamais connue dans notre pays.

Suite aux revendications portées par **SYNERGIE-OFFICIERS** dans le cadre de la CFE-CGC, le Ministre de l'Intérieur a annoncé :

- ✓ *La mise en place d'un « Grenelle de la sécurité ».* Dès le lundi 24 octobre, des ordres vont être donnés à l'ensemble des Préfets de départements et des DDSP, afin de mettre en place des tables rondes où les représentants des personnels locaux pourront exprimer les besoins et attentes des collègues.
- ✓ *Un état précis des besoins en matériel,* qui sera mis en œuvre dès novembre prochain, et qui visera à améliorer le travail en Service Général (nouvelles attributions de véhicules, nouveaux matériels de protection, de projection...).
- ✓ *Un plan d'investissement immobilier,* visant à améliorer les conditions de travail.



Dans la foulée de cet entretien avec Bernard CAZENEUVE, SYNERGIE-OFFICIERS était reçu à 19 heures par le Ministre de la Justice Jean-Jacques URVOAS.

La réponse pénale actuelle et les règles de la légitime défense étant des éléments fondamentaux du ressentiment des policiers, **SYNERGIE-OFFICIERS** exprimait tout l'enjeu que constitue une évolution de la Chancellerie sur ces sujets.

Suite à nos revendications, le Ministre de la Justice annonçait les mesures suivantes :

- ✓ *Un transfert accéléré des tâches indues concernant 1 650 Emplois Temps Plein de la PN vers l'administration Pénitentiaire notamment pour ce qui concerne les convois de détenus,*
- ✓ *La communication d'un suivi chiffré du traitement judiciaire donné à toutes les procédures relatives à des atteintes AFP (nombre de poursuites engagées + condamnations ordonnées).*
- ✓ *L'édiction d'une circulaire par le Garde des Sceaux à l'attention de tous les Tribunaux, appelant à une répression accrue des violences faites aux AFP.*

Pour autant, SYNERGIE-OFFICIERS ne peut se satisfaire de ces annonces, qui restent très éloignées de nos revendications fondamentales !

SYNERGIE-OFFICIERS exige la modification des règles de la légitime défense et le rétablissement immédiat des peines planchers pour les atteintes à l'intégrité des policiers.

SYNERGIE-OFFICIERS qui sera reçu la semaine prochaine par le Président de la République, appelle à un rassemblement silencieux devant les palais de Justice mardi 25 octobre de 13 heures à 13heures 30.

Le Bureau National

SYNERGIE OFFICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS POUR LA DEFENSE DE TOUS LES POLICIERS

SYNERGIE-OFFICIERS 2 Bis Quai de la Mégisserie 75001 PARIS - 01 40 13 02 85 – @ [Bureau National](#)



Paris, le 20 octobre 2016

L'intersyndicale dit NON à la récupération !

Soucieuses de laisser la légitimité des mouvements à ceux qui les ont initiés, les organisations membres de notre intersyndicale ne s'associeront pas à la prétendue "marche de la colère policière et citoyenne", indécente opération de récupération.

Respectueuses de la légitime exaspération de nos collègues de tout grade, nous préférons consacrer notre énergie à la levée des obstacles qui entravent l'action de nos collègues.

Révision du cadre juridique d'emploi des armes (légitime défense notamment), mise en place de peines plancher pour les agresseurs de membres des forces de l'ordre et services de secours, alignement de la répression des outrages à PDAP sur celle des outrages à magistrats dont les peines sont doubles ...

L'intersyndicale demande en urgence une audience au président de la République afin de porter une nouvelle fois au plus haut niveau de l'état les préoccupations criantes de nos collègues.

Les organisations membres de l'intersyndicale appellent à des rassemblements silencieux devant les palais de Justice, tous les mardis de 13:00 à 13:30.

Policiers comme citoyens ont besoin du soutien d'une Justice forte et mobilisée